

## FICHE EXPLORATOIRE

## FICHE FILM



### CLEVELAND CONTRE WALL STREET

Jean-Stéphane Bron  
2010 – France / Suisse – 1h38 - VOSTF

A partir de la 4<sup>e</sup>

© Les Films du Losange

**Scénario :** Jean-Stéphane Bron

**Image :** Séverine Barde, Julien Hirsch

**Son :** Jean-Paul Mugel

**Montage :** Simon Jacquet

## Synopsis

Le 11 janvier 2008, Josh Cohen et ses associés, avocats de la ville de Cleveland, assignent en justice les 21 banques qu'ils jugent responsables des saisies immobilières qui dévastent leur ville. Mais les banques de Wall Street qu'ils attaquent s'opposent par tous les moyens à l'ouverture d'une procédure. *Cleveland contre Wall Street* raconte l'histoire d'un procès qui aurait dû avoir lieu. Un procès de cinéma, dont l'histoire, les protagonistes et leurs témoignages sont bien réels.

**LA THÉMATIQUE JUGES ET TÉMOINS DANS LE FILM**

**3**

**AVANT LA PROJECTION**

**4**

**RESSOURCES EN LIGNE**

**9**

## LA THÉMATIQUE JUGES ET TÉMOINS DANS LE FILM

« Documentaire ou fiction ? Comme il faut renseigner les champs, on écrira documentaire. Mais pour être honnête, ça se discute. Dans le doute, il aurait fallu s'abstenir. Mal aimé des codificateurs, le doute est en revanche permis, voire conseillé, pour les créateurs. Il procure à *Cleveland contre Wall Street* une vertu stimulante, sur le plan politique et artistique.

L'auteur de ce film, Jean-Stéphane Bron, un documentariste suisse parmi les plus vigoureux du moment, a donc traversé quelques lacs pour se rendre à Cleveland, Ohio, États-Unis, où la ville assignait en justice, le 11 janvier 2008, vingt et une banque de Wall Street, jugées par cette municipalité responsable des milliers d'expropriations immobilières consécutives à leur politique de crédits à risques. Jean-Stéphane Bron, pour le dire autrement, arrivait à Cleveland en plein démarrage de la crise des subprimes, dont les conséquences - une crise financière mondiale comme on n'en a pas vue depuis 1929 - sont tristement connues. C'est ce qu'on appelle avoir le nez creux : un sujet en or, si l'on ose dire, pour tout documentariste, d'autant que l'action en justice intentée par cette ville de Cleveland était sans précédent. Seulement voilà, la réalité est aussi, parfois, l'ennemie du documentariste. La procédure, bloquée par les arguments juridiques d'une kyrielle d'avocats stipendiés par les banques, se fait attendre. Pour dire le vrai, à l'heure où le film sort en première mondiale sur les écrans français, le procès n'a non seulement pas eu lieu, mais sa tenue est tout sauf certaine. Qu'à cela ne tienne. Faute de procès, Jean-Stéphane Bron, avec l'accord de la municipalité et des parties civiles, l'a rendu possible pour les besoins de son film. Un procès de cinéma, donc, mais pas pour autant un faux procès. Car tout y est rigoureusement vrai. Le palais de justice, mis à disposition par la ville, le cabinet d'avocats mandaté par elle, les victimes, les acteurs, les témoins, et jusqu'à cet intrépide avocat venu de Chicago pour parler au nom des banques, qui n'ont quant à elles pas joué le jeu. (...) » (Jacques Mandelbaum ; *Le Monde*)

## AVANT LA PROJECTION

### 1/ Extrait à télécharger

- L'extrait est accessible via ce lien.

[https://drive.google.com/file/d/1CiEHaQ-cxH4qnSmKBwnQr85w60LwrrHU/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1CiEHaQ-cxH4qnSmKBwnQr85w60LwrrHU/view?usp=drive_link)

- L'extrait étudié correspond aux time codes suivants : [00:07:16] à [00:13:57]

### 2/ Situation de l'extrait choisi et enjeux

L'extrait intervient au début du film, après l'explication de sa démarche par le réalisateur et après l'exposé des faits par le juge. Le procès montré est fictif mais les personnes qui y participent ne jouent pas de rôles, elles exercent leurs véritables fonctions (juges, avocats...), ont été choisies pour constituer un jury représentatif des habitants de Cleveland ou ont vécu les événements. Le procès oppose la ville de Cleveland et ses habitants à certaines banques de Wall Street qui auraient proposé des prêts dangereux et donc entraîné leurs clients dans une spirale de surendettement et donc vers la saisie de leur maison. Nous assistons ici à l'audition du premier témoin, ce qui permet d'observer le dispositif cinématographique mis en place pour la captation de ce procès, mais aussi de mieux comprendre la situation.

En préambule de la séance, on peut demander aux élèves de localiser Cleveland et de rechercher ce qu'est Wall Street. Après cette recherche, les élèves pourront établir des hypothèses sur le sujet du film.

### 3/ Analyse de l'extrait

Proposition de démarche pour les élèves : un questionnaire en plusieurs étapes.

Possibilité de montrer l'extrait en plusieurs parties.

**Première partie :**

- L'extrait est accessible via ce lien.

[https://drive.google.com/file/d/1Wg6TKsBQv4VdypAsgj\\_e8aky2tMkjC6U/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1Wg6TKsBQv4VdypAsgj_e8aky2tMkjC6U/view?usp=sharing)



**1. Montrez à l'aide des photogrammes ci-dessus que le procès fictif organisé est réaliste.**

Ici les élèves peuvent relever les éléments d'un véritable procès : présence d'un jury avec des personnes diverses (femmes, hommes, couleur de peau...), présence du public, dans un véritable tribunal, présence d'un juge et d'avocats, serment prêté, déclinaison de l'identité, présentation de pièces à conviction, interrogatoire...

**2. Où se déroule l'action ? Cherchez où cela se trouve et des informations sur ce lieu, notamment l'évolution démographique depuis 1950 et les conséquences de la crise des subprimes de 2008 (Pour cela on pourra utiliser les articles de presse référencés plus haut et fournir une carte des grandes villes des Etats-Unis).**

Le procès concerne et a lieu à Cleveland, une ville du Nord-Est américain, dans la région des grands lacs.

Depuis 1950, cette ville a connu une baisse importante de sa population (passant de 900 000 habitants à moins de 400 000).

En 2007 (le film débute avec l'assignation en justice de 21 banques par la municipalité de Cleveland - procès qui n'a finalement pas lieu), 70 000 saisies de logements ont été effectuées. Près de 30 % des personnes qui avaient contracté un crédit immobilier ont été incapables d'assumer leurs mensualités

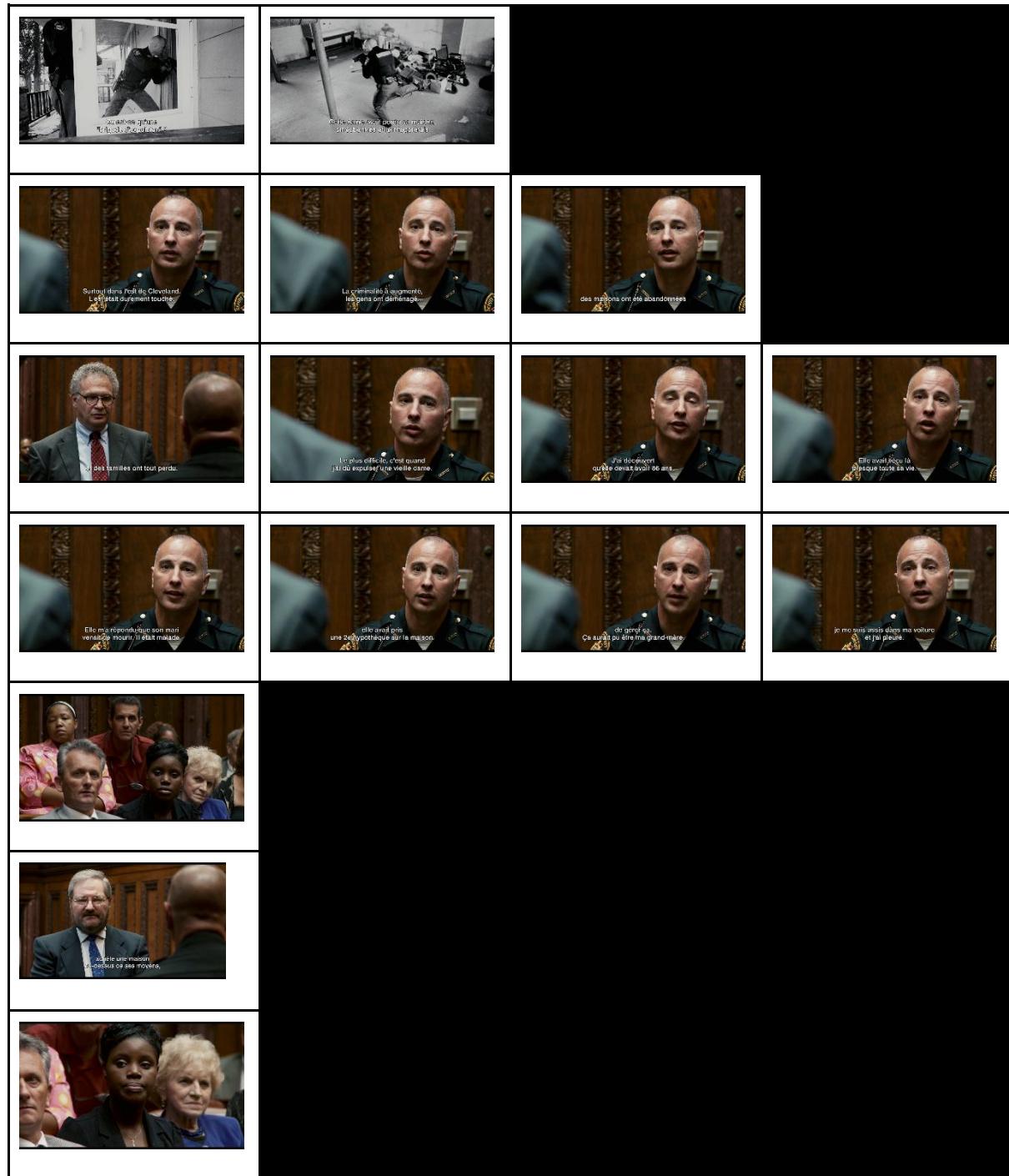
**3. Qui est le premier témoin appelé ? Que peut-on attendre de lui dans cette affaire ?**

Il s'agit d'un shérif adjoint. Il représente donc l'autorité, mais aussi une parole neutre.

## Deuxième partie :

- L'extrait est accessible via ce lien.

[https://drive.google.com/file/d/1-kCnvu\\_1-sEU7oeBCYvc5DLrZMpmaVdn/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1-kCnvu_1-sEU7oeBCYvc5DLrZMpmaVdn/view?usp=drive_link)



4. On peut poser aux élèves la même question que celle de l'avocat des plaignants : "Qu'est-ce qu'une brigade d'expulsion ?" et les laisser répondre avec seulement le premier photogramme du tableau ci-dessus.

Les élèves devraient penser à une intervention de police pour arrêter des criminels, car les policiers sont armés.

Les élèves peuvent ensuite visionner la deuxième partie de la séquence.

**5. On peut demander aux élèves “En quoi consiste réellement la brigade d’expulsion ?”**

Expulser les personnes qui ne peuvent plus payer leur prêt immobilier.

**6. Lorsque l’on revient aux images du tribunal, comment le témoin est-il filmé ? (Valeur de plan, angle de prise de vue)**

Le témoin est filmé de face, la caméra est placée à la hauteur du témoin.

**7. Quel effet cela produit-il ?**

Le spectateur a l’impression d’être dans la salle d’audience. Il voit le témoin en face, pouvant voir son visage pendant son audience.

**8. D’après le témoignage où la plupart des interventions de la brigade d’expulsion ont-elles lieu ? Quelles sont les caractéristiques de ce lieu ?**

Est de Cleveland, la criminalité y est plus forte qu’ailleurs, de nombreuses maisons sont abandonnées.

**9. Pourquoi le témoin trouvait-il son travail au sein de la brigade d’expulsion difficile ?**

Il devait procéder aux expulsions de familles, de personnes âgées ou en difficultés.

**10. Qui sont les personnes visibles sur le dernier photogramme du tableau ci-dessus ?**

Les membres du jury.

11. On peut demander aux élèves de remplir le tableau ci-dessous avec les questions posées par les avocats des deux camps et l'impression laissée par certains des interrogatoires.

	Avocat des plaignants	Avocat de la défense
Questions posées		
Impression laissée par l'interrogatoire		

12. Si vous étiez membre de ce jury, après avoir assisté à l'interrogatoire du premier témoin par les deux avocats, que penseriez-vous de la situation de Cleveland ? Qui jugeriez-vous responsable de cette situation ? Justifiez votre réponse.

13. Sur le dernier photogramme, le jury est filmé différemment, qu'est-ce qui a changé dans ce plan ? Quelle signification donnez-vous à cela ?

Le plan sur le jury est plus rapproché. Cela donne l'impression d'être dans la tête de la juré au centre de l'image, qui réfléchit à ce qu'elle vient d'entendre.

#### Troisième partie :

- L'extrait est accessible via ce lien.

[https://drive.google.com/file/d/1DKIPgMmoMTHVvpxe9vgBOGRLSBUIXDuE/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1DKIPgMmoMTHVvpxe9vgBOGRLSBUIXDuE/view?usp=drive_link)



14. Que filme le réalisateur dans cette séquence ?

La vie d'une jurée et la discussion sur le procès qu'elle a avec son mari.

15. Que cela apprend-il au spectateur ?

Cela apprend au spectateur qui sont les jurés et donc à mieux comprendre le point de vue qui est le leur, ici, celui d'une femme qui possède sa maison.

## RESSOURCES EN LIGNE

### Fiche ou dossier pédagogique déjà en ligne

- Fiche pédagogique du CIIP (suisse) :  
[https://bdper.plandetudes.ch/uploads/ressources/2772/Cleveland\\_vs\\_WallStreet.pdf](https://bdper.plandetudes.ch/uploads/ressources/2772/Cleveland_vs_WallStreet.pdf)

### Pour aller plus loin

**Interview des auteurs d'un ouvrage sur le déclin de Cleveland :**

- <https://www.dixit.net/territoires-en-declin/#:~:text=Dans%20la%20premi%C3%A8re%20d%C3%A9cennie%20des,subi%20un%20grand%20partage%20ethnique.>

Articles de presse évoquant la crise traversée par Cleveland à partir de 2007 et le contexte de réalisation du film :

[https://www.lemonde.fr/cinema/article/2010/08/17/cleveland-contre-wall-street-le-scandale-des-subprimes-comme-si-vous-y-étiez\\_1399778\\_3476.html](https://www.lemonde.fr/cinema/article/2010/08/17/cleveland-contre-wall-street-le-scandale-des-subprimes-comme-si-vous-y-étiez_1399778_3476.html)

<https://www.leparisien.fr/archives/cleveland-la-ville-ravagee-par-les-subprimes-29-01-2008-3296012132.php>

<https://www.france24.com/fr/20071123-ravages-crise-subprimes-reporters-exclusif-france-24>

**Référent fiche pédagogique :** FAROUELLE Sébastien, professeur d'Histoire-Géographie-EMC et cinéma-audiovisuel

**Festival Premiers Plans d'Angers 2026**